

DEFI® :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
CODIX® :
AMM (ADAMA) : 2130140 ; composition : Diflufenican 40 g/l, Pendiméthaline 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
FOSBURI® :
AMM (BAYER SAS) : 2080145 ; composition : Diflufenican 200 g/l, Flufénacet 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
SHVAT® :
AMM (ADAMA) : 9000619 ; composition : Chlortoluron 500 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
SEKENS® :
AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 2110104 ; composition : Fluroxypyr-meptyl 144 g/l, Clopyralid 80 g/l, Florasulame 2,5 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

LAMBDASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.
KARDIX® :
AMM (BAYER) : 2160931 ; composition : Bixafen 65 g/l, Fluopyram 65 g/l, Prothioconazole 130 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
QUIBILIUM® :
AMM (BAYER) : 2100151 ; composition : Pyraclostrobine 200 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
REGULASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2140018 ; composition : Trinexapac-éthyl 250 g/l ; formulation : (ME) microémulsion.
TECHNO INTENS® :
AMM (PHYTEUROP) : 2130086 ; composition : Métaldéhyde 25 g/kg ; formulation : (GR) granulé.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l’environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d’emploi : se référer à l’étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 07/04/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribu-tion de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

DEFI® :
DANGER : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



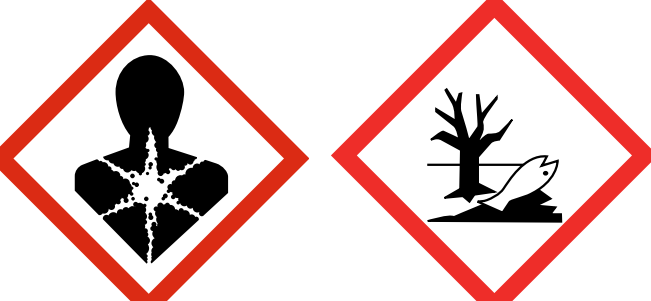
CODIX® :
ATTENTION: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la pendiméthaline et du ,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



FOSBURI® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d’ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H373 - Risque présumé d’effets graves pour les organes (système nerveux) à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée en cas d’ingestion. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



SHVAT® :
ATTENTION : H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H361d - Susceptible nuire au fœtus. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



SEKENS® :
DANGER: EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



LAMBDASTAR® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d’ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



KARDIX® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H302 - Nocif en cas d’ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



QUIBILIUM® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H302+H332 - Nocif en cas d’ingestion ou d’inhalation. H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



REGULASTAR® :
ATTENTION : EUH066 - L’exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373 - Risque présumé d’effets graves pour les organes à la suite d’expositions répétées ou d’une expo-sition prolongée.



TECHNO INTENS® :
EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.